



Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12.

# LE RASOIR

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12



*Mephisto*

Carnaval Communal — Le nouvel échevin des travaux publics essayant son costume.

On trouve généralement qu'il n'est pas mal, mais qu'il a les mains un peu grandes. — C'est vrai, mais cependant, il faut bien qu'il puisse se moucher, que diable!

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## Place aux jeunes.

Dans le fameux discours qu'il prononçait le 4 Juin 1882, à l'assemblée générale de l'association libérale, M. Frère-Orban se faisait un titre de gloire de ce « qu'il n'avait attendu ni l'heure présente, ni les revendications d'aujourd'hui, pour chercher à faire conférer le droit de suffrage aux capacités. »

Puis rappelant certain projet qu'il avait déposé en 1861, il s'écriait aux applaudissements de ses deux mille adorateurs :

« Arriverai-je, arriverons-nous à une solution plus satisfaisante ? je le crois. »

Le Ministre-Soleil révélait ensuite aux électeurs liégeois que la section centrale s'occupait depuis dix-huit mois de la sage extension du droit de suffrage et que son rapporteur, M. Devigne étudiait la question avec une activité dévorante.

Il poussait même la condescendance jusqu'à donner lecture d'une lettre que venait de lui adresser l'honorable député de Gand et qui se terminait ainsi :

« Si les électeurs de l'arrondissement de Gand me continuent mon mandat, j'emploierai mes vacances parlementaires à préparer tous les éléments de la discussion, afin de permettre à la section centrale de prendre, dans les premiers mois de la session prochaine, une résolution définitive. »

Les déclarations pompeuses et catégoriques du chef du cabinet ne pouvaient laisser aucun doute dans l'esprit des progressistes. Aussi ils marchèrent loyalement au scrutin la main dans la main des doctrinaires, convaincus que le parti libéral victorieux s'empresserait de proclamer, comme don de joyeux avènement, l'adjonction des capacités au cens.

Ah ! naïfs enfants ! Quelle incommensurable candeur !

Les élections passées, on se moque de nouveau de vous et le gouvernement s'empressait de faire remiser au grenier les discours-programmes un peu trop... risqués. La grande politique des trembleurs a repris définitivement le dessus !

Les dix-huit mois d'étude de M. Devigne n'auront servi à rien, car la *Chronique* nous apprend que « son rapport est conçu de telle façon que, si la Chambre l'approuvait, il rendrait à peu près illusoire toute tentative de réforme basée sur le principe de la capacité, même pour la commune et la province. »

*Et nunc erudimini!* — Les progressistes qui siègent à la Chambre auront maintenant à voir s'il leur convient de servir à perpétuité de bouffons aux ramollis de la doctrine et si l'heure n'est pas venue de renvoyer une bonne fois aux douceurs de la vie privée le grand mystificateur qui s'est tant de fois joué d'eux.

Si les trembleurs n'osent pas faire la réforme électorale, qu'ils s'en aillent, que diable ! Les jeunes sont là qui attendent et le pays les soutiendra.

A. RIGOBERT.

## Buvette parlementaire.

On sait que sous prétexte de Carnaval, nos estimables députés s'octroyaient tous les ans trois ou quatre semaines de vacances, sans préjudice bien entendu à l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas, fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution. »

A la stupéfaction générale, ces barrettes parlementaires ont été supprimées cette année.

La nouvelle buvette à l'œil et à côté du fumeur a retenu tous nos honorables à leur poste, et si nous en croyons certains bruits, la Chambre aurait même l'intention de décider qu'elle siègera désormais en permanence.

Ce sont les cabaretiers bruxellois qui ne seraient pas contents ! Mais, que voulez-vous, les affaires du pays vont avant tout !

ZUTALORS.

## Un centre de civilisation.

Les institutrices laïques communales de l'impie cité de Liège n'ont qu'à bien se tenir : les naturels de Zoetenaye (Flandre-Occidentale) ont l'œil sur elles.

Et c'est qu'ils ne badinent pas, lorsqu'ils s'y mettent, les habitants de ce centre flamboyant de civilisation qui a nom : Zoetenaye !

Adversaires convaincus de l'enseignement sans Dieu et sans petits-frères, ils viennent d'adresser à la Chambre une pétition qui fera époque dans l'histoire de la Belgique et dans laquelle ils demandent : « le remplacement des religieuses qui soignent les typhoïdes de Liège, par des institutrices laïques communales. »

Cré nom de nom ! Pour être bien tapé, cela, c'est bien tapé ; et il n'y a réellement que des esprits supérieurs comme ceux qui planent à Zoetenaye (Flandre-Occidentale) qui soient capables de trouver une formule aussi profonde dans sa terrible simplicité.

Vous saisissez, n'est-ce pas ? En soignant les typhoïdes, nos institutrices communales courraient quelque chance d'être victimes de la maladie à leur tour, et le départ pour *ad patres* d'une de ces affreuses excommuniées serait toujours salué avec le plus grand plaisir par les nobles et charitables habitants de Zoetenaye (Flandre-Occidentale.)

Chaque fois qu'ils apprendraient la mort d'une institutrice liégeoise, ces sérapiques personnages se mettraient immédiatement à danser, sous la direction de leur curé, le cancan le plus échevelé, et leur pieuse bacchanale terminée, ils se rendraient en corps à l'église pour remercier solennellement la divine providence de son ineffable bonté.

Ce serait vraiment charmant ! Malheureusement pour eux, ils n'entre nullement dans les intentions de ceux qui dirigent notre enseignement public de faire fermer les écoles de filles, pour permettre au personnel enseignant de remplir les fonctions de garde-malades,

et les naturels de Zoetenaye (Flandre-Occidentale) en seront pour leurs frais de pétition.

C'est égal : leur abracadabrante élucubration aura néanmoins été de quelque utilité.

D'abord elle aura fait comprendre à certains hauts personnages qu'il n'est pas nécessaire de courir en Afrique centrale pour trouver des bourgades à civiliser ; et ensuite elle aura fourni aux neuf-dixièmes des Belges l'occasion d'apprendre qu'il existe dans leur pays une commune du nom poétique de Zoetenaye.

J'avoue, quant à moi, que je n'en soupçonnais même pas l'existence. Aussi dès que son nom m'a été révélé, je me suis précipité vers mon dictionnaire de géographie, et voici ce que j'y ai lu, à ma grande stupéfaction :

« Zoetenaye, commune de la Flandre-Occidentale, arrondissement de Furnes, canton de Nieupoort. Population : 26 habitants.

Zoetenaye est la plus petite commune de la Belgique. De ses 26 habitants, qui forment 4 familles, TROIS sont électeurs. Tous trois siègent nécessairement au Conseil communal et doivent s'élire eux-mêmes.

Pendant l'opération du scrutin, ils sont au bureau, assistés de deux membres, pris dans une commune voisine. »

Et voilà quel est le centre de civilisation qui a daigné nous faire l'honneur de s'occuper de nous et qui fournira un beau jour à quelque député flamand, l'occasion de s'écrier, les larmes aux yeux : « L'imbécillité la plus invétérée pour faire le tour du monde n'a plus besoin de passer par chez nous. »

RACAGNAC

## Le départ de M. Giraud.

Une manifestation imposante a eu lieu à la gare des Guillemins lors de l'évaporation de M. Giraud.

Les employés du théâtre, les artistes, les choristes, etc., etc., avaient tenu à rejoindre à la station leur bien-aimé directeur pour lui faire les adieux les plus touchants.

Au moment où le train allait se mettre en marche ils l'ont remercié une dernière fois des délicates attentions dont il n'avait cessé de les combler pendant toute la durée de sa glorieuse exploitation.

M. Giraud, suffoqué par l'émotion, n'a trouvé pour répondre que ces trois mots : « Je vous enmerde tous ! » (historique.)

Le train s'est ébranlé au milieu des sanglots des assistants et une seconde après, la ville de Liège comptait un grand homme de moins.

BRICOLEUR.

## Un épisode du Mardi Gras.

Le jour du mardi gras, un curé de nos environs était rentré chez lui le front plissé, le regard triste et l'âme navrée. Sur sa route il avait rencontré des masques, et c'étaient eux qui causaient sa tristesse.

« Ces jeunes femmes et ces jeunes hommes, se disait-il avec amertume, s'en vont au bal. De *redovas* en bocks, de bocks en quadrilles, de quadrilles en chartreuses et de chartreuses en *mazurkas*, tous ses pau-

vres êtres en arriveront à une surexcitation des sens causée par l'ivresse et la danse, et... qui sait le nombre de péchés d'impureté qui seront commis après cette débâche ! Ah ! la religion se meurt, la religion est morte ! »

La servante du curé, ne se doutant guère des réflexions qui assiégeaient le cerveau de son maître, s'était dit qu'elle lui ferait plaisir en confectionnant à son intention quelques crêpes dans la fabrication desquelles elle excellait.

Elle lui apportait justement la première, une crêpe superbe saupoudrée d'un sucre superfin, au moment où le curé s'écriait — tout bas : — « La religion est morte ! »

A la vue de cette pâtisserie tentatrice, M. le curé, qui était quelque peu gourmand, — l'homme n'est pas parfait, — se dit qu'après tout, les crêpes n'étaient pas si à dédaigner quand on était en deuil... de la religion. Il ne fit donc pas prier pour faire glisser celle-ci jusqu'à son oesophage, convaincu qu'elle irait de là s'enrouler toute seule autour de son cœur navré, lequel ressemblait alors au chapeau d'un monsieur dont la femme est morte la veille au soir.

Cela le mit en goût, ce brave curé. Si bien qu'il voulut, lui aussi, mettre la main à la pâte, et les voilà tous deux, lui et sa servante, s'escrimant de leur mieux à retourner et à faire sauter aussi haut que possible un assortiment de crêpes de toutes grandeurs qu'ils ingurgitent au fur et à mesure. On connaît la propriété des crêpes : tout comme la danse, elles donnent soif. Seulement ce sont elles qui sautent, et ce sont les autres qui sont altérés.

A force d'arroser l'endroit où elles devaient passer, le curé se trouva un peu... gai.

Sur le coup de minuit et demi, il se mit au lit et ne tarda pas à ronfler comme un poêle de bon tirage.

A six heures, il fallait être à l'église et procéder à la distribution des cendres aux fidèles. Dans sa gaieté, le curé avait complètement oublié ce détail, et, ma foi ! il n'avait pas songé à brûler les vieux rameaux bénits chargés de fournir la matière que les prêtres nous collent sur le front chaque année, eu nous disant, avec un sourire aimable : « Au bout d'un an de séjour au cimetière, tu seras absolument comme ceci ! »

Pour comble de malheur, la servante avait déjà jeté toutes les cendres tombées dans le foyer de la cheminée la veille. A défaut de cendres de rameaux bénits, on eût très bien pu se servir de celles-là : le public des églises n'y regarde pas de si près... Mais Brigitte, aussi oublieuse que son maître, avait tout jeté.

— Comment faire ? se disait le curé en se promenant fiévreusement dans son appartement.

Tout-à-coup son regard s'illumine, son front se déride, et il pousse un : « Sauvé... merci, mon Dieu ! » plein de reconnaissance. Il vient d'apercevoir là, sur un coin de son tapis de salon, un joli petit tas de cendres qui suffira amplement.

M. le curé ramasse au plus vite le tas de débris de combustible dans un cornet de papier et file à l'église, où les fidèles sont déjà arrivés. Il n'a que le temps de passer ses ornements sacerdotaux et de se précipiter à l'autel pour commencer l'office.

La messe est dite. Toutes les dévotes viennent s'agenouiller à la table sainte ; au premier rang se trouve Brigitte qui, en sa qualité de servante du curé, doit donner l'exemple de l'assiduité aux offices.

M. le curé fait sa distribution de cendres : comme il prévoit qu'il en aura de reste, il en octroie généreusement une large plaque à chacun, et dit son « *Memento quia pulvis es* » avec une conviction digne d'éloge. Au bout d'un quart d'heure tout est fini, et les fidèles se retirent avec piété, mais en faisant cette remarque :

— Quelle singulière odeur exhale ce matin notre église... D'où cela peut-il venir ? Ma parole, je crois que j'en ai sur moi...

M. le curé lui-même, en se déshabillant à la sacristie, flairait avec inquiétude autour de lui.

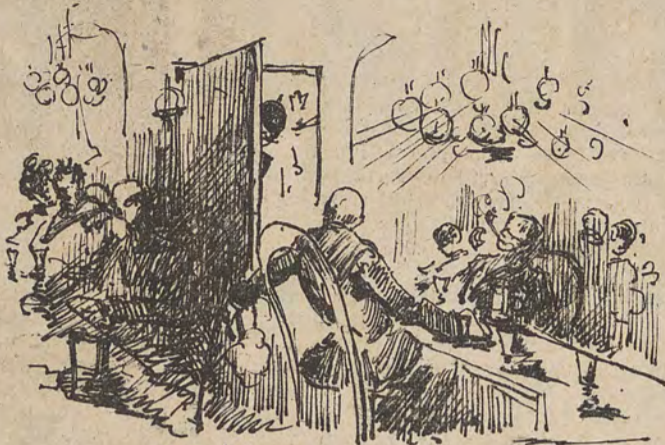


# ACTUALITÉS

APPLICATION DE L'ARRÊTÉ DU BOURGMESTRE



A 2 heures du matin  
Vue de l'extérieur d'une salle de bal.



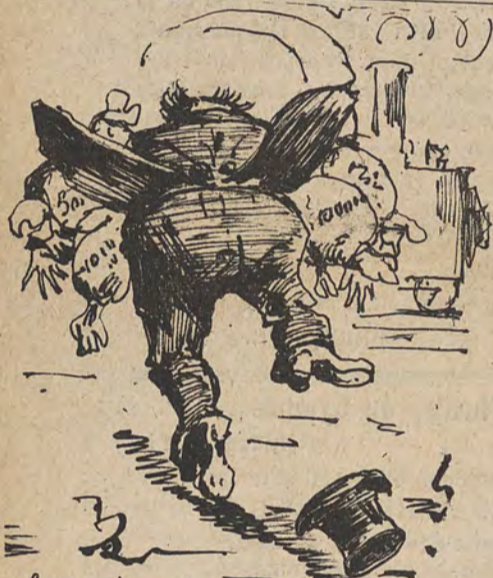
A 3 heures du matin  
A l'intérieur d'un café



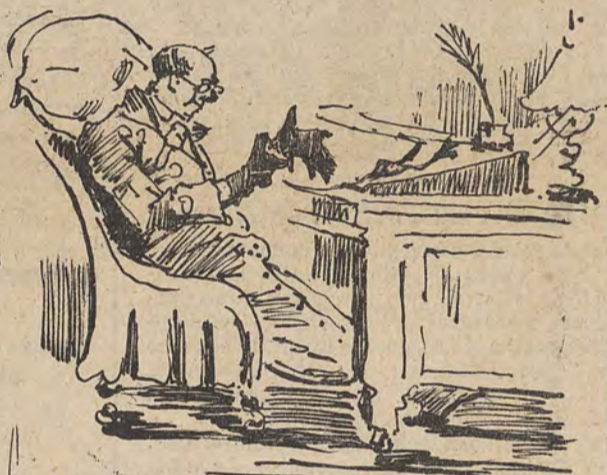
A 4 heures du matin  
Apparition des microbes.



L'autorité supérieure accédant au désir de La Meuse, se décide à faire évacuer l'Université, l'hospice des frères Célestes, la prison, etc.



Comment on fait un krach à la barbe de tous



Attitude de la grrrande presse devant un krach de haute volée.

CHEZ LES ZOULOUS.



A la recherche d'un krackeur du grand monde



(Une victime du krach) — Pourçai! Si j'el tinév' maie, j'en ne fais del tripe po rentrer d'vin mè cens. (Historique)



L'orchestre

Le char  
Funérailles solennelles du Théâtre Royal

La famille

Les autorités  
La presse

Les huissiers  
Les abonnés  
Les siffleurs



Au Cimetière  
Discours de Mr l'Echevin des Beaux-Arts



Départ de Mr Giraud.  
Manifestation touchante à la gare par Messieurs les Huissiers